

LE MATIN

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.614 - QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - VENDREDI 9 FÉVRIER 1917

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 2 fr. - Retables : 2.75 - Faits divers : 2 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 2 fr. 00
Les insertions sont exclusivement en français
A Marseille : chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard, 8 Mois 9 francs Un An 16 francs
et Basses-Alpes 9 francs 11 francs 20 francs
Autres départements et l'Algérie 11 francs 14 francs 25 francs
Étranger (Union postale) 14 francs 17 francs 30 francs
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Les Neutres ne permettent pas !

Sous sa forme modérée, la réponse de l'Espagne à la note allemande sur la guerre sous-marine est outrance et très nette et très ferme ; elle ne se borne pas à élever une protestation platonique contre les nouveaux projets de la barbarie allemande, mais elle affirme très digne la catégorie résolution du gouvernement espagnol de ne pas tolérer ce qui est intolérable.

La réponse ne cache pas la « très pénible impression » provoquée en Espagne par la note du docteur Zimmermann. Le Cabinet de Madrid déclare que la correcte attitude de neutralité dans laquelle le pays s'est placé et a su maintenir lui donne des droits qu'il n'entend pas abdiquer. Et en effet sa réponse prouve qu'il n'abdique pas.

La mise en pratique des méthodes de guerre sous-marine illimitée dont l'Allemagne menace les neutres mettrait en péril tout à la fois la vie de ceux de ses nationaux qui s'adonnent au commerce maritime et les précieux intérêts que ce commerce représente. Or, l'Espagne avait déjà trouvé excessive les libertés que les pirates au service de l'Allemagne s'étaient permis de prendre à l'encontre des neutres. A présent, l'Allemagne proclame vouloir aller plus loin et dépasser toute mesure. Le gouvernement espagnol doit donc, à l'égard des neutres, se montrer aussi sévère que la protestation aussi sévère que la réserve nécessaire imposée par la légitime présomption de l'inchutable responsabilité qu'assume le gouvernement impérial en raison principalement des pertes de vie que son attitude peut occasionner.

La réponse espagnole poursuit en distinguant entre le « droit indiscutable de capture dans certains cas », droit dont les Alliés usent légitimement, et le « droit de destruction » que l'Allemagne s'arroge en y ajoutant le droit au neutre. Elle constate que ce dernier droit l'Allemagne exerce contre des neutres « ce qui est contraire au principe observé par toutes les nations, même dans les moments de plus grande violence ». L'Espagne se refuse à admettre la monstrueuse exception d'un tel régime de guerre.

Le gouvernement espagnol conclut en proclamant, au nom de la raison et au nom du droit, le « devoir inéluctable » qui l'oblige à protéger la vie de ses sujets et à maintenir l'intégrité de sa souveraineté, afin que ne soit pas interrompu le cours de son existence nationale.

On voit que, dégagée de ses formules diplomatiques, la signification de ce document ne saurait être douteuse. Tout comme les Etats-Unis, l'Espagne ne s'incline pas devant l'audace sanguinaire de l'Allemagne. Elle jette à Berlin ce cri d'une belle vigueur : « Je ne permettrai pas ! »

Et c'est le même cri qui s'éleva de Rio-de-Janeiro à l'adresse de l'impudent Allemagne. On annonce en effet que, pas plus que la note de l'Espagne, la réponse brésilienne ne donne son adhésion à la thèse boche de la guerre sous-marine à outrance. Elle s'élève au contraire avec la plus vive indignation contre toute violation du droit des gens. Le Brésil « proteste d'avance contre tout acte hostile dont pourraient souffrir les navires marchands brésiliens » et fait savoir qu'« il tiendra l'Allemagne responsable de pareils actes ».

Voilà deux réponses qui parlent assez haut et assez clairement pour qu'on les entende là où il importe qu'elles soient entendues : venant après le geste de M. Wilson, elles prouveront à l'empire de proie et à ses complices qu'il leur faudra compter avec les neutres.

CAMILLE FERDY.

L'Angleterre ravitaillera l'Italie

Milan, 8 février.
Une note publiée par les journaux annonce que M. Ancona, sous-secrétaire d'Etat aux Transports et M. Baroldi, président de la Fédération alimentaire italienne, ont pu mener à bien, à Londres, les accords définitifs relatifs aux transports, notamment pour le charbon et pour le blé.

Une Conférence sur la Serbie

Paris, 8 février.
A la réunion organisée aujourd'hui à Sorbonne par le Comité de l'Effort de la France et de ses Alliés, M. Edmond Perrier, directeur du Musée qui préside la séance, a, dans un discours très littéraire, ému et fin, montré d'abord que nous aussi en 1870 avons connu comme la Serbie l'invasion et une année terrible. Elles ne nous ont pas pourtant empêché de vivre.

Les événements balkaniques donneront à ce livre un intérêt d'actualité. Mais un jour un avocat célèbre en ce temps-là lui dit que Saroy : Ah ! c'est vous le jobard qui croit que les Serbes n'ont plus rien, dit M. Joseph Reinach, et plus que jamais, après quarante-deux ans.

La Mobilisation civile

LE PROJET DU GOUVERNEMENT

Le droit de réquisition de la main-d'œuvre des services de tous les Français de 16 à 60 ans

Paris, 8 février.
M. Clementel a déposé au Sénat un projet de loi qui permet de réquisitionner les établissements, entreprises ou travaux intéressant la Défense nationale ou le ravitaillement du pays ainsi que la main-d'œuvre ou les services de tous les Français du sexe masculin de 16 à 60 ans non mobilisés.

Sont exceptés les infirmes incurables, les réformés numéro 1 depuis le 2 août 1914, les hommes reconnus inaptes au service civil et, à réserve de certaines justifications, les apprentis et les étudiants, les agriculteurs et les autres personnes occupées dans une entreprise intéressant la Défense nationale.

Le programme d'utilisation de cette main-d'œuvre sera dressé par le ministre du Travail qui, d'après les indications des départements ministériels intéressés, fera connaître le nombre des travailleurs demandés ainsi que le lieu où la nation des occupations.

Il sera fait appel d'abord aux travailleurs qui se présenteront volontairement et c'est seulement dans le cas d'insuffisance de la main-d'œuvre nationale que des affectations d'office seront prononcées par le préfet en tenant compte des aptitudes des personnes susceptibles d'être requises. On commencera par les plus jeunes classes et on les fera travailler autant que possible à proximité de leur domicile.

Appel des affectations prononcées par le préfet pourra être fait devant un Comité départemental comprenant des représentants des ministères de la Guerre, de l'Armement, de l'Agriculture et du Travail ainsi que des patrons et des ouvriers en nombre égal. Les conditions de travail et les salaires seront les mêmes que pour les ouvriers civils non requis.

Le droit de réquisition civile est une extension de celui que la loi du 3 juillet 1877, modifiée par la loi du 23 juillet 1914, confère à l'autorité militaire ou maritime. Il comporte des sanctions correctionnelles.

Un décret pris en Conseil des ministres déterminera la nature des établissements auxquels s'appliquera la loi et réglera les autres mesures d'exécution.

LES MESURES DE GUERRE

La fermeture des Théâtres et le petit personnel

Paris, 8 février.
La Commission de l'Enseignement a chargé son président, M. Simyan, de faire une démarche auprès du gouvernement pour le prier de venir en aide dans la plus large mesure possible au petit personnel des théâtres et spectacles.

La fermeture des grands magasins à six heures

Paris, 8 février.
On nous communique la note suivante : Le ministre du Ravitaillement a reçu le 8 février MM. les députés du commerce de la nouveauté. A la suite d'un échange de vues, il a été convenu que les magasins représentés (Bon Marché, Louvre, Samaritaine, Gauche-Petit, Printemps, Galeries La Fayette, Grands Magasins Dufayel, Place Clichy, Pyramidal, Bazar de l'Hôtel de Ville, Phares de la Bastille, Bazar de la rue de Rennes, La Samaritaine, Maisons Esders, Trois Quartiers, Belle Jardinière) fermeront leurs portes à la clientèle à 5 heures trois quarts, de façon que le magasin soit complètement fermé à 6 heures.

Cette mesure sera tout naturellement rapportée dès que l'allongement des jours supprimera l'usage de la lumière. La Chambre de Commerce de la Nouveauté a promis d'autre part, de demander à tous ses adhérents de se conformer à cet engagement.

Les Permissions aux Militaires originaires des Colonies

Paris, 8 février.
Le ministre de la Guerre vient d'adresser à M. Candace, député, la lettre suivante : « Monsieur le Député,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de prendre de nouvelles dispositions pour faciliter les départs en permission des militaires soumis à la loi de recrutement originaires des colonies, autres que l'Algérie, la Tunisie ou le Maroc, ou qui y avaient leur domicile légal avant la guerre, et l'exclusion des fonctionnaires coloniaux envoyés de la Métropole en une autre colonie.

« Il suffira désormais que ces militaires justifient de dix mois de présence sous les drapeaux pour leurs obtenir la permission de vingt-cinq jours qui leur est allouée par la circulaire du 9 décembre 1916. Il ne sera plus nécessaire qu'ils aient rempli, au 1^{er} octobre 1916, les conditions exigées par la présence sous les drapeaux, et ils pourront faire entrer en ligne de compte, non seulement leur présence en Europe, mais encore leur présence en Algérie, en Tunisie ou au Maroc.

« Des instructions sont données pour que ces mesures qui s'appliquent également à l'armée d'Orient, soient immédiatement appliquées et que le plus grand nombre possible de militaires puisse partir en permission avant le 10 mars, date à laquelle ces permissions seront suspendues en raison des nécessités militaires ».

Une Bombe à la Bourse d'Amsterdam

Amsterdam, 8 février.
Le Handelsblad annonce qu'hier soir vers 11 heures, une boîte en fer blanc, qui avait été placée sur les marches de la Bourse, a fait explosion. A ce moment, il y avait heureusement sur la place un grand agent de police qui n'a pas été blessé.

Dans la boîte se trouvaient des fragments de métal et des clous qui volèrent un peu partout. On ignore les auteurs de cet attentat.

922^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 8 février.
Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur le front de Verdun, combats à la grenade et lutte d'artillerie, assez vive dans la région cote 304 (bois d'Avocourt).

Nous avons capturé une patrouille allemande près de Bonzé.

En Alsace, rencontre de patrouilles dans les secteurs de Metzeral, d'Aspach et de Seppois.

Nuit calme sur le reste du front.

AVIATION

Dans la nuit du 6 au 7 février, un de nos avions a lancé six bombes sur les établissements militaires de Lahr (Grand-Duché de Bade).

La même nuit, une de nos escadrilles a bombardé le terrain d'aviation de Mariakerke.

L'Effort de l'Angleterre

AU PARLEMENT ANGLAIS

Le discours de M. Asquith

Londres, 8 février.
Après le discours du Trône, M. Asquith prend la parole au nom du parti libéral. « Je désire, dit-il, adresser quelques questions au gouvernement, savoir si des mesures ont été envisagées pour la nationalisation de la marine marchande anglaise et si la construction de nouveaux bâtiments se poursuit de façon satisfaisante ».

LA SITUATION GENERALE
M. Asquith parle ensuite de la situation générale en rapport avec la guerre.

« Le dernier discours, dit-il, est une sauvegarde non déguisée, dont les motifs ne valent pas la peine d'être discutés. « Nous avons fait de notre mieux pour réduire au minimum les inconvénients que les blocs peut causer aux neutres. La dernière action de l'Allemagne est une déclaration de guerre à la neutralité. Le défi a été accepté et nous nous sommes efforcés de faire le plus possible pour nous défendre. Il ne nous appartient pas de prédire les conséquences de cet événement mémorable sur l'avenir de la guerre et encore moins de faire des conseils ou des suggestions à un gouvernement parfaitement à même de défendre ses intérêts, mais nous saluons tous avec une joie empreinte d'un juste orgueil, la détermination de l'autre grande communauté de langue anglaise, décidée à frustrer, de leur dernier crime, ceux qui ont, à juste titre, mérité le nom d'ennemis de la race humaine. »

NOTRE BUT
« Notre but, toujours aussi clair, est d'obtenir la victoire, non pas seulement une victoire qui rende la paix permanente, mais qui garantisse encore la liberté future de l'humanité. »

« Pour cela, deux choses sont indispensables, la coordination la plus étroite des plans et des opérations des Alliés et l'organisation, la concentration parfaite de toutes nos ressources en hommes et femmes et en argent. Qu'aucune voie discordante ne s'élève, qu'aucune question de parti, qu'aucune divergence personnelle ou d'une section quelconque de la communauté ne vienne entraver notre effort. »

Réponse de M. Bonar Law

M. Bonar Law, répondant, dit : « Le discours de M. Asquith est la meilleure preuve que l'on puisse donner de l'actualité. Ses dernières parties interprétées, aussi fidèlement que les paroles peuvent le faire, le sentiment du pays en ce qui concerne la justice de notre cause et que nous espérons voir jouer par les neutres dont les droits sont mis en péril tout comme les nôtres ».

LA REQUISITION DES NAVIRES MARCHANDS

Répondant à la question de M. Asquith relative à la situation maritime, M. Bonar Law dit que les réquisitions du gouvernement s'étendent de plus en plus aux navires marchands de la même manière que cela s'est passé au début pour les chemins de fer, les arrangements analogues sont prévus à l'égard de ces navires et l'orateur compte pouvoir, sous peu, exposer exactement à la Chambre quelles mesures ont été prises en ce qui les concerne.

M. Bonar Law continue : « Au sujet de la fourniture de nouveaux vaisseaux, le contrôle de la navigation a déjà fait un travail de très haute importance. La construction de nouveaux navires est activement poussée et celle qui soit la dévastation causée par les sous-marins on a lieu d'espérer que les vaisseaux détruits seront remplacés dans un bref délai. »

LA MAITRISE DES MERS

« Quant à la surface des mers, jamais la flotte britannique n'a eue un tel maître aussi complet qu'au cours de la guerre actuelle, et jamais non plus, dans toute l'histoire du monde, pareils égards n'ont été observés, non seulement pour les droits des neutres, mais encore pour leurs susceptibilités. »

« La marine britannique a fait tout ce qu'on attendait d'elle, et même davantage ; sans elle, il serait impossible, à nous et à nos alliés, de l'emporter dans cette lutte et avec elle, en dépit des sous-marins, il est impossible que nous échouions. »

« Pour contrecarrer le nouveau danger sous-marin, il importe de concevoir de nouveaux procédés. Les plus hautes intelligences du pays s'occupent de la solution du problème. Nous avons le sentiment qu'il en sera, cette fois, comme il l'a été lors que, en 1915, l'Allemagne nous fit la même menace. »

LA GUERRE

Les Etats-Unis continuent leurs préparatifs de guerre

LA PROTESTATION DE L'ESPAGNE

Alhènes, 8 février.
M. Demidoff, ministre de Russie, a longuement conféré avec M. Lambros, président du Conseil, et M. Zalcostas, ministre des Affaires étrangères.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —
Paris, 8 février.

Rien de nouveau dans la situation entre l'Amérique et l'Allemagne. Du côté de la première attente anxieuse, préparatifs à toutes les éventualités ; du côté de la seconde, même attitude arrogante et mêmes bravades qui dissimulent mal le gêne et l'embaras du gouvernement.

Les choses suivent leur cours fatal. Elles dépassent les volontés humaines les plus ardentes.

L'Espagne vient de faire entendre sa protestation et celle-ci est ferme, énergique, sans faux-fuyant, ainsi qu'il convient à l'affirmation d'un peuple soucieux de l'honneur et résolu à faire respecter ses droits. Il ne faut pas espérer que les autres petits Etats neutres d'Europe adopteront une attitude aussi virile. Mais, comme je l'ai déjà dit, la cause est désormais entendue, après le geste de M. Wilson.

Il faut relire aujourd'hui le discours du Trône en Angleterre. L'âme britannique résout si vite toute entière dans une confiance inébranlable au service de laquelle on sent la volonté indomptable d'un grand peuple. Nous avons pleinement confiance en celui-ci, dans sa puissante armée qui vient de remporter un nouveau succès local appréciable en envoyant Grandcourt.

Cette armée se montre digne du grand empire britannique, égale à l'armée française qui lutte à ses côtés et les combats prochains pourront amener une solution.

On se bat encore très violemment dans le secteur de Riga et de Mitau où l'ennemi multiplie ses attaques sans succès.

La guerre sous-marine entre dans la période aiguë. C'est un mauvais moment à passer, mais à condition de faire tout ce qu'il faut pour se défendre.

Un député, M. Garat, a pu écrire dans le Matin ce qu'on nous avait interdit de publier jusqu'à maintenant sur la nécessité ou l'intérêt de revenir en France aux corsaires.

En présence d'un ennemi sans scrupules et sans entraves, aucune hésitation sur les moyens n'est permise.

Quot qu'il en soit, une politique sévère d'économie et de restrictions s'impose à la France comme à l'Angleterre, pour faire échouer le prétendu blocus des pirates. Il n'est pas un Français qui ne compréhende ces nécessités et ne soit prêt à s'y soumettre.

LA CHAMBRE VOTE UNE ADRESSE AU ROI

Londres, 8 février.
La Chambre des Lords a voté l'adresse en réponse au discours du Trône.

Contre la guerre sous-marine

Londres, 8 février.
Dans un important discours, prononcé le nuit dernière à la Chambre des lords, lord Curzon a donné le détail des mesures que prend l'Angleterre à l'encontre de la guerre sous-marine. Ces mesures peuvent se résumer ainsi : multiplier les canonniers pour escorter les navires et les protéger, armer tous les navires de commerce, développer les inventions pour découvrir et détruire les sous-marins, protéger les neutres en organisant des voiles maritimes de sûreté, construire de nouveaux navires avec rapidité.

Nous devons, a ajouté lord Curzon, nous attendre à voir restreindre nos importations dans un bien plus grande mesure que précédemment. A ce propos, le public est averti qu'il ne sera plus permis d'employer de pétrole pour les voitures des particuliers après le mois d'avril. Les fournitures de papier seront restreintes à partir du 1^{er} mars.

M. Doumergue et le Général de Castellau en Russie

Pétrograde, 8 février.
M. Paléologue, ambassadeur de France a présenté à l'ambassade à M. Doumergue et au général de Castellau, la colonie française de Pétrograde. Il a prononcé à cette occasion un vibrant discours dans lequel il a mis en relief les efforts de la colonie pour contribuer au succès de la cause commune des Alliés. M. Doumergue lui a répondu en disant notamment que la constitution de nos ennemis permet d'affirmer que l'aube de la victoire s'allume à l'horizon.

IL Y A UN AN

Mercredi 9 Février

Bombardement des organisations allemandes en Champagne (région de Tahure et de Mont-Téty) et en Lorraine sur le front Nomeny-Morville.

Le War-Office annonce que les dégâts causés par la récente incursion de zepplins sont les suivants : trois brasseries ont été gravement endommagées ainsi que trois dépôts de chemins de fer, un hangar de locomotive, une fabrique de tubes, une fabrique de lampes et un atelier de matériel-ferant. Une quinzaine de maisons d'ouvriers ont été démolies. La liste des pertes en tude comprend 30 hommes, 28 femmes et 7 enfants. Les blessés sont au nombre de 48 hommes, 46 femmes et 7 enfants.

LA GUERRE

Les Etats-Unis continuent leurs préparatifs de guerre

LA PROTESTATION DE L'ESPAGNE

Alhènes, 8 février.
M. Demidoff, ministre de Russie, a longuement conféré avec M. Lambros, président du Conseil, et M. Zalcostas, ministre des Affaires étrangères.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —
Paris, 8 février.

Rien de nouveau dans la situation entre l'Amérique et l'Allemagne. Du côté de la première attente anxieuse, préparatifs à toutes les éventualités ; du côté de la seconde, même attitude arrogante et mêmes bravades qui dissimulent mal le gêne et l'embaras du gouvernement.

Les choses suivent leur cours fatal. Elles dépassent les volontés humaines les plus ardentes.

L'Espagne vient de faire entendre sa protestation et celle-ci est ferme, énergique, sans faux-fuyant, ainsi qu'il convient à l'affirmation d'un peuple soucieux de l'honneur et résolu à faire respecter ses droits. Il ne faut pas espérer que les autres petits Etats neutres d'Europe adopteront une attitude aussi virile. Mais, comme je l'ai déjà dit, la cause est désormais entendue, après le geste de M. Wilson.

Il faut relire aujourd'hui le discours du Trône en Angleterre. L'âme britannique résout si vite toute entière dans une confiance inébranlable au service de laquelle on sent la volonté indomptable d'un grand peuple. Nous avons pleinement confiance en celui-ci, dans sa puissante armée qui vient de remporter un nouveau succès local appréciable en envoyant Grandcourt.

Cette armée se montre digne du grand empire britannique, égale à l'armée française qui lutte à ses côtés et les combats prochains pourront amener une solution.

On se bat encore très violemment dans le secteur de Riga et de Mitau où l'ennemi multiplie ses attaques sans succès.

La guerre sous-marine entre dans la période aiguë. C'est un mauvais moment à passer, mais à condition de faire tout ce qu'il faut pour se défendre.

Un député, M. Garat, a pu écrire dans le Matin ce qu'on nous avait interdit de publier jusqu'à maintenant sur la nécessité ou l'intérêt de revenir en France aux corsaires.

En présence d'un ennemi sans scrupules et sans entraves, aucune hésitation sur les moyens n'est permise.

Quot qu'il en soit, une politique sévère d'économie et de restrictions s'impose à la France comme à l'Angleterre, pour faire échouer le prétendu blocus des pirates. Il n'est pas un Français qui ne compréhende ces nécessités et ne soit prêt à s'y soumettre.

LA CHAMBRE VOTE UNE ADRESSE AU ROI

Londres, 8 février.
La Chambre des Lords a voté l'adresse en réponse au discours du Trône.

Contre la guerre sous-marine

Londres, 8 février.
Dans un important discours, prononcé le nuit dernière à la Chambre des lords, lord Curzon a donné le détail des mesures que prend l'Angleterre à l'encontre de la guerre sous-marine. Ces mesures peuvent se résumer ainsi : multiplier les canonniers pour escorter les navires et les protéger, armer tous les navires de commerce, développer les inventions pour découvrir et détruire les sous-marins, protéger les neutres en organisant des voiles maritimes de sûreté, construire de nouveaux navires avec rapidité.

Nous devons, a ajouté lord Curzon, nous attendre à voir restreindre nos importations dans un bien plus grande mesure que précédemment. A ce propos, le public est averti qu'il ne sera plus permis d'employer de pétrole pour les voitures des particuliers après le mois d'avril. Les fournitures de papier seront restreintes à partir du 1^{er} mars.

M. Doumergue et le Général de Castellau en Russie

Pétrograde, 8 février.
M. Paléologue, ambassadeur de France a présenté à l'ambassade à M. Doumergue et au général de Castellau, la colonie française de Pétrograde. Il a prononcé à cette occasion un vibrant discours dans lequel il a mis en relief les efforts de la colonie pour contribuer au succès de la cause commune des Alliés. M. Doumergue lui a répondu en disant notamment que la constitution de nos ennemis permet d'affirmer que l'aube de la victoire s'allume à l'horizon.

IL Y A UN AN

Mercredi 9 Février

Bombardement des organisations allemandes en Champagne (région de Tahure et de Mont-Téty) et en Lorraine sur le front Nomeny-Morville.

Le War-Office annonce que les dégâts causés par la récente incursion de zepplins sont les suivants : trois brasseries ont été gravement endommagées ainsi que trois dépôts de chemins de fer, un hangar de locomotive, une fabrique de tubes, une fabrique de lampes et un atelier de matériel-ferant. Une quinzaine de maisons d'ouvriers ont été démolies. La liste des pertes en tude comprend 30 hommes, 28 femmes et 7 enfants. Les blessés sont au nombre de 48 hommes, 46 femmes et 7 enfants.

LA RUPTURE ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'ALLEMAGNE

Le Havre, 8 Janvier.
La rupture des rapports diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Allemagne a préoccupé les membres du gouvernement belge à cause du ravitaillement de la Belgique et du nord de la France. L'Amérique ne pourra plus sans doute avoir de ses nationaux à bord des vapeurs chargés de transporter des vivres. Il faudrait alors remplacer les agents américains de commission par des agents belgards, espagnols ou danois sous la protection des ministres de Hollande et de l'Espagne. On a le ferme espoir à Saine-Adresse que l'intervention du roi d'Espagne dénouera toute difficulté éventuelle.

LA RUPTURE AVEC L'ALLEMAGNE RATIFIEE PAR LE SENAT

Washington, 8 février.
Le Sénat a ratifié, par 78 voix contre 5, la rupture avec l'Allemagne.

LA SUISSE CHARGÉE DES INTERETS ALLEMANDS AUX ETATS-UNIS

Berne, 8 février.
Le gouvernement allemand a demandé au gouvernement suisse de se charger de la représentation diplomatique des intérêts allemands aux Etats-Unis.

Le Conseil fédéral a accepté cette mission, le ministre de Suisse à Washington en a informé aujourd'hui même le gouvernement américain.

Berne, 8 février.
Le Conseil fédéral a reçu la demande officielle du gouvernement allemand de se charger de la protection des intérêts allemands aux Etats-Unis. Le Conseil fédéral a répondu affirmativement et le ministre de Suisse à Washington en a fait communication, mercredi, au gouvernement américain.

POUR RAPATRIER LES AMERICAINS D'ALLEMAGNE

Washington, 8 février.
M. Lansing demande au Congrès des crédits spéciaux de 500.000 dollars pour venir en aide, protéger et rapatrier les Américains qui sont actuellement en Europe.

M. Maccoo, secrétaire de la Trésorerie a annoncé que le bureau fédéral des assurances élevait de 125 à 300 pour cent le taux des assurances pour risque de guerre pour les navires de toutes destinations.

Genève, 8 février.
Les journaux allemands annoncent qu'un millier d'Américains sont en route sur mer entre l'Amérique et l'Europe et que l'on craint de grandes complications.

LES NAVIRES ALLEMANDS INTERNES AUX ETATS-UNIS

Zurich, 8 février.
Le Berliner Tageblatt estime à 55 le nombre des vapeurs allemands actuellement dans les ports des Etats-Unis et jaugeant un total de 445.000 tonnes.

A ce chiffre il faut ajouter les cargo-boats dont le nombre et la capacité vivaient être considérables ainsi que les bateaux austro-hongrois. La Hamburg Amerika Line a 35 paquebots d'un total de 248.000 tonnes dont les plus connus sont le Tatu, 34.000 tonnes ; l'America, 22.000 tonnes et le Cincinnati, 16.000 tonnes qui se trouvent à Boston. Le Président Lincoln, 18.000 tonnes et le President Grant, 18.000 tonnes ont été à New-York.

Le Norddeutscher Lloyd, de Brême, possédait aux Etats-Unis, 12 navires dont le George Washington, 26.000 tonnes ; le Kaiser-Wilhelm II, 19.000 tonnes et le Grosser Kurfürst, 13.000 tonnes, tous à New-York et le Kronprinzessin-Cecilie, 19.500 tonnes qui se trouve à Boston.

La Deutsche Amerikanische Petroleumgesellschaft a dans les ports américains huit vapeurs pétroliers jaugeant 50.000 tonnes au total.

LES GERMANO-AMERICAINS APPROUVENT M. WILSON

Philadelphie, 8 février.
Des délégués de vingt-huit Etats représentant trois millions de membres de l'Alliance nationale des Germano-Américains, ont affirmé leur loyauté envers les Etats-Unis et approuvé la décision de M. Wilson de cesser les relations diplomatiques avec l'Allemagne.

On a également promis de recruter des régiments germano-américains en cas de guerre.

ET L'Autriche-Hongrie ?

Washington, 8 février.
L'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie sera déterminée par l'énquête que fait actuellement à Vienne sur Frédéric Fenfield, l'ambassadeur américain. Le double monarchie n'ayant pas encore fait connaître ses intentions en ce qui concerne la politique sous-marine.

L'opinion américaine est pessimiste

New-York, 8 février.
Une attente anxieuse

l'indignation des Américains d'origine latine sera purement académique. L'idée du président de ramener l'Allemagne à la raison, en faisant agir sur elle la persuasion morale des non-combattants, semble ainsi reléguée aux oubliettes réservées aux inspirations irréalisables.

Que fera la Grèce ?

Athènes, 8 Février. La communication des Etats-Unis à la Grèce demandant à cette dernière de définir son attitude, au sujet de la campagne sous-marine allemande sans restriction, cause quelque peu d'embarras au gouvernement hellénique. Il est évident que la Grèce ne peut pas risquer de mécontenter les Etats-Unis dont elle dépend pour son ravitaillement en blé.

Les Etats-Unis se préparent à la Guerre

Londres, 8 Février. Le correspondant à Washington du Daily News lui télégraphie : Le sentiment du public américain aussi bien que des milieux officiels paraît se résumer en deux notes. On espère la victoire et l'on se prépare au pire. La législature de l'Etat de New-York, dans une séance de dix minutes a voté un crédit de quatre millions pour l'achat de matériel de service militaire ; elle a mis également toutes les ressources de l'Etat à la disposition du président Wilson.

Les navires américains seront armés

Washington, 8 Février. Le président Wilson ayant déclaré qu'il était impossible de faire convoyer les navires américains dans la zone interdite par l'Allemagne, il est question d'armer tous ces navires de canons contre les sous-marins. L'armement est prêt à fournir ces canons, mais attend la décision du président avant de le faire.

Que feront les armateurs américains ?

Washington, 8 Février. Le gouvernement déclare qu'actuellement il est matériellement impossible de convoyer tous les navires américains qui pénètrent dans la zone interdite de leur côté, et que les navires américains doivent être armés de canons. Les armateurs eux-mêmes ont une opinion différente. Ils ne veulent pas de canons, mais ils veulent que le gouvernement prenne une décision définitive. Ils prétendent que si les navires américains ne sont pas armés, ils ne pourront pas continuer à faire le commerce.

EN ALLEMAGNE

Les Allemands empêchent le départ de l'ambassadeur américain

Londres, 8 Février. On mande de Copenhague à l'Agence Reuters que le *Politiken* annonce que la légation d'Amérique a reçu hier, par le message de Berlin de M. Gérard annonçant que les Allemands lui interdisent, ainsi qu'à tous les Américains, de quitter l'Allemagne avant que des garanties aient été données comme quoi le comte Bernstorff et les Allemands se trouvant à bord du *Vaterland* et des autres bâtiments allemands interdits aux Etats-Unis soient autorisés à quitter l'Allemagne. Tous les Américains actuellement en Allemagne, y compris l'équipage du *Yarrowdale* sont détenus comme otages.

Les Américains quittent l'Allemagne

Washington, 8 Février. On confirme officiellement que M. Gérard reçoit l'ordre de quitter l'Allemagne, d'après les nouvelles de Berlin, sur 3,000 Américains qui habitent la ville, 350 seulement, la plupart hommes d'affaires, y restent encore.

Les Pays neutres et le Blocus

L'attitude de l'Espagne

Madrid, 8 Février. Le comte de Romanones et M. Alba, ministre des Finances, ont tenu hier une conférence avec la minorité dans une conférence qui a duré deux heures. Le gouvernement a sollicité l'approbation urgente du projet de loi autorisant à faire face aux circonstances qui se proposent demain à la Chambre. Le gouvernement croit qu'il pourra continuer à vivre avec le Parlement, mais il fera tout ce qui sera en son pouvoir pour empêcher l'impasse.

Les crédits pour les Ministères

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant approbation et ouverture de crédits par suite des modifications apportées à la composition du gouvernement en 1914. Le budget, 31.117 fr., crédits accordés, 1.015 fr. ; exercice 1917 : crédits annuels, 70.155 fr. ; crédits accordés, 8.770 fr. Le nombre des ministres se trouvant réduit de douze à dix, celui des sous-secrétaires portés de cinq à dix, les dix ministres d'Etat du Cabinet précédent étant supprimés.

En Hollande

La Haye, 8 Février. On annonce officiellement qu'au reçu de la note du président Wilson le ministre hollandais des Affaires Etrangères a fait remarquer au chargé d'affaires des Etats-Unis que la raison d'être des Etats-Unis ne s'appliquait pas à la Hollande, l'attitude des Etats-Unis étant le résultat de négociations antérieures.

LES ETATS SCANDINAVES

Christiana, 8 Février. A l'appel que les Etats-Unis ont adressé à la Norvège pour que ce pays mette l'attitude des Etats-Unis à l'égard de la déclaration de l'Allemagne concernant la guerre sous-marine.

Le Comité de guerre, il constate que le général en chef qui ne faisait partie comme conseiller de guerre, est exclu. (Mouvements). Nous ne savons pas que ce soit le Comité de guerre qui ait occupé les affaires militaires, navales, et administratives. Nous avons vu que comme les Anglais, comme la constitution était même, nous avons vu le loi du 27 février 1915, stipulant les pouvoirs militaires, était abrogée.

La Guerre sous-marine

Une prime aux navires qui captureront des sous-marins

Paris, 8 Février. On nous communique la note suivante : La Ligue Maritime Française vient d'ouvrir une souscription destinée à permettre l'attribution d'une prime aux navires qui captureront des sous-marins. La Ligue Maritime Française a été créée par M. Millierand, ancien ministre de la Guerre, président de la Ligue, pour 1.000 francs.

Un équipage noyé

Londres, 8 Février. Un seul homme de l'équipage a survécu au torpillage du navire *Irizarra* affrété par la Commission de Relief de Belgique.

Navires coulés

Londres, 8 Février. Le Lloyd annonce que le vapeur *Corsican-Prince* a été coulé. Une partie de l'équipage a été débarquée.

Londres, 8 Février. Le Lloyd annonce que le chalutier *Rupert* a été coulé.

Londres, 8 Février. Le vapeur anglais *Turino* a été coulé par un sous-marin allemand. L'équipage a été sauvé.

Londres, 8 Février. Le Lloyd annonce que le vapeur norvégien *Soufflot* (7) a été coulé. L'équipage a été sauvé.

Londres, 8 Février. Le vapeur anglais *Hollistide* a été coulé. Le capitaine a été débarqué, l'équipage a été abandonné dans une chaloupe.

Londres, 8 Février. Sur les 23 hommes de l'équipage, six ont été débarqués, deux sont morts depuis le débarquement.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le front de Macédoine

Salonique, 8 Février. Le général Michitch, commandant la première armée serbe qui se signala lors de la prise de Monastir, a reçu hier des mains du général Milino le grand-croix de l'Ordre de Saint-Michel-et-Saint-Georges.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 8 Février. La séance est ouverte à 3 heures 25, sous la présidence de M. Deschanel.

LA VIE CHÈRE

La Chambre adopte sans débat la proposition de résolution suivante de M. Braké : Conformément à l'article 15 du règlement, une Commission d'organisation économique qui comprendra dix membres sera chargée de faire un rapport sur les salaires, appointements, allocations militaires, etc., qui composent les ressources des travailleurs de première nécessité et moyens d'existence durant la guerre.

Les paquebots aux Russes et aux Serbes

La Chambre adopte également sans débat le projet de loi tendant à autoriser les militaires russes et serbes combattant avec les troupes françaises à bénéficier gratuitement de la poste par paquebot postal recommandé.

Le contrôle de l'Administration de la Marine

La Chambre adopte sans débat la proposition de loi tendant à modifier le cadre du corps de contrôle de l'Administration de la Marine.

L'aide financière aux Alliés

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à modifier le cadre du corps de contrôle de l'Administration de la Marine. M. Guérin, président, et M. Abel, rapporteur, constatent que le gouvernement et la Commission ont un accord.

Discours de M. Herriot

M. Herriot demande alors à répondre aux interpellations et monte à la tribune, porteur d'un volumineux dossier. Il déclare, en demandant qu'un grand nombre de questions lui soient posées, qu'il a la volonté d'y répondre et le souci de démontrer au Sénat que, dans les circonstances actuelles, il a fait tout son devoir.

Discours de M. Herriot

M. Herriot déclare que, dans les circonstances actuelles, la France a besoin actuellement de 43 à 44 millions de tonnes, et que la première question qu'il examinera sera celle de l'importation du charbon. En passant, M. Herriot rappelle que la Grande-Bretagne fournit également du charbon à l'Italie. Le problème de l'importation, dit-il, est aujourd'hui résolu. Je n'ai pas eu à appliquer un régime de restriction, mais j'ai pu assurer qu'il y a eu un jour de 3 décembre 1915 intervenus sur ce point au Sénat.

Discours de M. Herriot

M. Herriot explique longuement sur la question des affectations, aux termes des accords de Londres, et dit que s'il a été affecté au service de la taxe l'impôt sur les accords, c'était pour assurer l'approvisionnement de l'industrie, d'ailleurs, lui a donné raison et a laissé passer les bateaux ainsi affectés qui sont entrés en France.

Lorsque j'ai traité joliment l'accord de l'industrie et de la marine, j'ai dit que j'étais un peu jaloux de voir les petits intérêts particuliers, lorsque j'ai vu la grande organisation administrative ainsi que les difficultés que je ne puis pas élever, j'ai fait tout le possible. J'ai pu profiter de l'occasion pour dire que j'étais un peu jaloux de voir les petits intérêts particuliers, lorsque j'ai vu la grande organisation administrative ainsi que les difficultés que je ne puis pas élever, j'ai fait tout le possible.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

Lorsque j'ai traité joliment l'accord de l'industrie et de la marine, j'ai dit que j'étais un peu jaloux de voir les petits intérêts particuliers, lorsque j'ai vu la grande organisation administrative ainsi que les difficultés que je ne puis pas élever, j'ai fait tout le possible.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

M. Clémentel dépose un projet de loi relatif à la révision des exemptés et réformés. Le projet de loi est renvoyé à la Commission d'organisation économique.

quels, la charmante étoile, Mlle d'Éryville, l'indescriptible, les excellentes Mmes Léon, Hamdy, Bazin, etc., les excellentes Mmes Zberg, Suzy Barne, la délicieuse Caroline, etc. Location ouverte. Téléphone : 8-85.

Notules Marseillaises

Permanence médicale

Nous avons déjà lancé l'idée. Mais, à Marseille surtout, il faut revenir souvent sur un sujet pour obtenir qu'on l'étudie sérieusement. Un docteur des plus connus et dont la clientèle est nombreuse, nous disait dernièrement : « Je travaille quinze heures par jour et je crois, le soir, avoir bien gagné un sommeil paisible. Il y a pourtant des cas où je ne puis me dérober à mon devoir. Croyez-vous que nous ne soyons pas très heureux si l'on me proposait une ou deux nuits de veille par mois qui m'appartenaient, en revanche, la certitude d'avoir toutes les autres bien à moi. Tous mes confrères applaudiraient, comme moi, à l'institution d'un service de nuit à la condition qu'il fut organisé avec soin. Il suffirait d'un local où les médecins se réuniraient. S'il était appelé, une voiture spécialement affectée, le transporterait et le ramènerait sa visite terminée. Les frais se monteraient donc à fort peu pour un service d'une utilité réelle tant pour les malades que pour les médecins. »

Chronique Locale

Par arrêté du maire, la Bourse des valeurs sera fermée le vendredi 6 et le samedi 7 avril prochain. Les fêtes de Pâques ; tous les jours de la semaine, à l'exception de dimanche, lundi et mardi, pendant les mois de mai, juillet, août et septembre ; le vendredi 2 novembre, jour des Morts et les lundis 24 et 31 décembre, jours compris entre un dimanche et un jour de fête légale.

L'expropriation des quartiers de la Bourse. Hier, s'est tenu au Palais de Justice, sous la présidence de M. Marcy, magistrat-directeur, le jury d'expropriation des quartiers de la Bourse. Il a examiné tout d'abord les plans de l'indemnité présentée par MM. Jannin, propriétaires de l'immeuble situé rue Vierge-de-la-Garde, 3. Il a accordé, 24,000 francs. Il a ensuite alloué à M. Olive, bar et hôtel meublé, 775 francs, et à M. Albert, 111 francs. Il a fixé à Mlle Musy, teinturière, 10 francs. Les autres propriétaires ont été entendus. Les intérêts de la ville de Marseille étaient défendus à la barre par M. Bally.

Le maire de Marseille informe MM. les entrepreneurs de travaux que les soumissions relatives à la démolition des maisons situées au 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 9

LIP & LIP



VERRE INCASSABLE CADRAN LUMINEUX

EN VENTE CHEZ LES BONS HORLOGERS
Exiger la marque LIP sur le cadran

LARGES DE LA PRESSE, 31 rue Bergeyre, Paris
lit et déboutille 14.000 journaux par jour

Bourse de Marseille du 8 Février

3 % au porteur, coup. 92 50 coup. de 90, 92 50.
3 % au comptant 1915-1916, 97 70. — Espagne
4 % Extérieure, coup. de 80, 99; coup. de 480, 92.
Rentes, consolidé 4 %, coup. de 20, 60. — Panama,
114. — P.-L.-M., 1058. — Electricité de Paris,
497. — Banque Impériale Ottomane, litres de 10,
643. — Ville de Paris 1871, 497; 1875, 491; 1892,
quarts 78; 1910, 291; quarts, 68. — Foncières 1885,
388; claquées, 74. — Communales 1892, 188.
Foncières 1913, 335 50. — P.-L.-M., fusion ancienne
3 %, 230; fusion nouvelle 3 %, 229 50. — Banque
de l'Algérie, 1043. — Société Marseillaise de Crédi-
tit, act. lib., 508. — Société Française d'Armement,
32. — Oxygène Fahe et Cie, 340. — Fraiseur et
Cie, 608. — Compagnie de Navigation Mixte, 285.
Transports Maritimes à Vapeur, 810. — Tramways,
421. — Compagnie des B.-d.-d., 476. — Société
Nouvelle des Raffineries de sucre de Saint-Louis,
150. — Energie Electrique du Littoral Méditerrané-
enne, 470. — Huileries et Savonnerie de Lurian,

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 8 février. — Sclardi François,
rue Saint-Victor, 5. — Galy René, rue Saint-Clé-
ment, 13. — Nahon Joseph, rue Saint-Sébastien, 63 a.
— Gilles de la Londe Jacques, rue de la République,
16. — Rampal Francis, esplanade de la Tou-
rette, 35. — Scotto d'Antello Jean, rue Cassette, 32.
— Arno Marie, rue de Lorette, 40. — Salermo Jo-
seph, rue de Rive-Neuve, 49. — Oddo Henri, rue
Fontaine-Saint-Lazare, 4. — Fates Henri, rue Vin-
cent, 43. — Marie Lucienne, rue Nationale, 4. —
Moliner Marie, boulevard Testanier, 23. — Ra-
naldi Jacques, boulevard Lanza, 24. — Gardi Chris-
tophe, rue des Chapeliers, 23. — D'Anna Nicolas,
place des Hommes, 14. — Lamour Joseph, rue
Gourjon, 7. — Sauvalre Angela, rue Sébastopol, 33.
— Cassier Jean, Font-de-Vivax. — Drouzet Ro-
ger, boulevard Allenda, 2. — Roux Jeanne, rue
Vincent, 43. — Fichera Henri, rue Saint-Ferréol, 25.
— Sagui Martha, rue Adolphe-Thiers, 30. — Serou-
Alexandre, rue Charvaz, 55. — Marrot Marie, bou-
levard de Strasbourg, 86.
Total : 29 naissances, dont 6 illégitimes.

DECES du 8 février. — Papaducci Marie, 51 ans,
rue de la République, 157. — Roman Gaston, 3 mois,
rue Tringane, 9. — Paillo Marie, 61 ans, rue Rou-
manille, 33. — Ouna Anton, 76 ans, rue d'Anat, 4.
— Fuzel Victor, 87 ans, rue du Fléteau, 18. — Ga-
merre Barthélémy, 71 ans, Sainte-Anne. — Garcin
Joseph, 37 ans, traversé Sauti, 4. — Igualada, 19

jours, Saint-André. — Orelle Marie, 6 mois, rue
des Pistoles, 9. — Kern Augusta, 37 ans, rue Ber-
thelot, 2. — Roset Luigi, 61 ans, Madrague-de-Mon-
trou, 10. — Allera Simone, 1 mois, Castel. — Fran-
dy Thérèse, 70 ans, rue du Panier, 4. — Sicilia
Hilda, 11 mois, rue Figuer de Cassis, 5. — Da-
coudo Jeanne, 72 ans, rue Pierre-Dupuy, 11. —
Sehl Marius, 2 ans, place Guichard, 12. — Elvior
Catherine, 42 ans, promenade de la Corniche, 84.
— Meyrue Sébastien, 1 mois, Valbelle. — Por-
roucy Jean, 47 ans, boulevard Testanier, 89. —
Kouri Marie, 42 ans, rue Lafayette, 1. — Kouri
Georges, 40 mois, boulevard Guichard, 22. — Ricci
Marie, 45 ans, traversé des Bannières, 5. — Bou-
vier Vital, 30 ans, rue Saint-Sébastien, 14. — Pare-
Thérèse, 49 ans, rue Fontaine, 11. — Gauthier
Henriette, 9 mois, rue Bonnard, 1. — Ricard
Jean, 43 ans, chemin de Chutes-Lavies, 23.
— Medico Maria, 4 mois, rue Poyssonard, 23. — Masse
André, 80 ans, boulevard Chave, 10. — Fournier
Pietro, 61 ans, Saint-Barthélemy. — Pust Jean,
66 ans, rue Montée-de-Lodi, 51. — Armand Louis,
51 ans, rue Saint-Ferréol, 7. — Adalo Isaac, 55 ans,
rue Solferino, 5. — Bourize Marguerite, 16 ans,

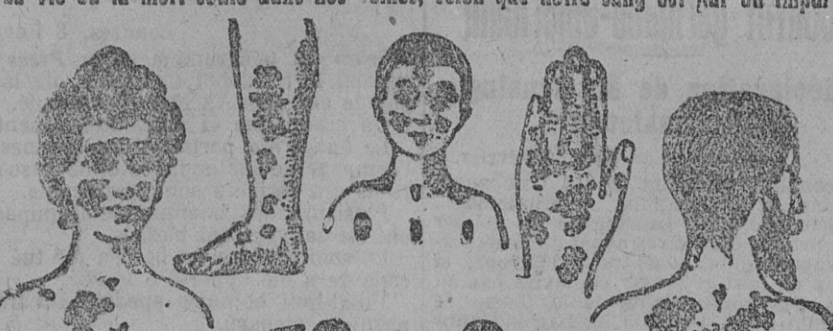
Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU
PARDESSUS SUR MESURE
AVEC ESSAYAGE ET DE-
VANTS INCASSABLES

52

A l'Inouï Tailleur (Rue Colbert, 16,
Rue St-Ferréol, 60,
Marseille (Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS
MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

La vie ou la mort compte dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur



VICES DU SANG

GUERIS par le

DEPURATIF ALLEN

Essence composée de Salséparrille rouge iodurée

Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la essence de santé et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés. Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salséparrille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salséparrille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Le flacon de 1/2 litre, 5 fr. — 6 flacons, 26 fr. (expédition contre mandat-poste)

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chaumal d'Aix, 20, MARSEILLE

DEPOTS : PH^o du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : PH^o Chabre, Gorlier, Vedel. — AIX : PH^o Dou. — ARLES : PH^o Jaures. — AVIGNON : PH^o Marie et Rolland. — LA CIOTAT : PH^o Barrière. — CANNES : PH^o Anton. — NIMES : PH^o Favre. — NICE : PH^o Rostagnol. — ALAIS : PH^o Bonnaire, et toutes les bonnes pharmacies.

LA Constipation

est la pire ennemie de la femme

PILULES DUPUIS

sont les pires ennemies de la Constipation
qu'elles suppriment du soir au matin
et guérissent mieux qu'aucun autre remède.

N'HÉSITÉZ PAS, MESDAMES !

pour Eviter ou Supprimer la Constipation
qui vous cause mille maux, vous expose aux plus graves maladies
et mine votre beauté, ayez recours aux

PILULES DUPUIS

Laxatives, Antigastriques, Antibilieuses, Dépuratives.
Elles ne donnent jamais de Coliques
et font toujours de l'effet.

En Vente dans toutes les Pharmacies.

LES EXIGER EN BOITES de 1,50 portant une étiquette rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots "Pilules-Dupuis" imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

MAISON FONDÉE EN 1845

LA PHOCEENNE, Maison de Nettoyage, 23-25, rue de La Palud

Les Caves Nationales

demandent un bon camionneur-voiturier, muni de référ. 1^{er} ordre, sach. conduire à deux et soigner chevaux. Inutile se prés. sans certifié, sérieux, rue Plumier prolongée.

ACHETERAIT d'occ. chamb. A compl. tabac, pl. de Rome.

ACH. AVIS M. Barra ayant vendu son bar-rest. de boules, boul. Guédon, à M. Vitrolo. Opp. chez M. Camprédon, rue Auphan, 21.

ACH. AVIS M. Ranise ayant vendu son bar-rest. rue des Chapeliers, 23, à M. Michail. Opp. chez M. Camprédon, rue Auphan, 21.

ECOULEMENTS

Guérison rapide par le SPECIFIQUE AMERICAIN PHARMACIE DU GLOBE 34, r. d'Aubagne, 34, Marseille

SAGE-FEMME

M^{me} ARNAUD, 36, all. Capucines. Prend p^{ns}. Consult. l. jours.

MOTEURS DISPONIBLES

triples 1 1/2, 3, 4, 8, 13, 20, 25, 30, 40, 50 et 60 HP. 120/210 volts. 50 per. Burji, const. électr., route d'Heyrieux, 128, Lyon.

230 volts 40 HP. DYNAMO courant continu, est demandé. Ecrire M. V. H. Petit Provencal, Marseille.

POUR NOS SOLDATS

L'ŒUVRE DES PLASTONS, marché des Capucines, 5, Marseille, vend gilet, caleçon et chaussettes de laine, les trois pièces pour 10 francs, se charge à l'expédition.

QU PINTO VENDE

Écritures et Enseignes en tous genres, sur cartons, calicot, etc. MAISTRE, place Préfecture 1 MARSEILLE

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étirent la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondamment.

bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles. Tumeurs, Cancers, Neurasthénie, Métrites, Fibromes, etc., tandis qu'en faisant usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

Le flacon, 4 fr. dans toutes les Pharmacies; 4 fr. 60 franco. Expédition franco gare, par 3 flacons, contre mandat de 12 fr. adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits)

HUILE D'OLIVE

pour vos huiles d'olive adressez-vous à M. Aubert à La Croix-Rouge ou rue Suffren, 4.

2 CHAUVETTES à vendre, 2000 kilos, 55, rue Belle-de-Mai.

SAGE-FEMME

BASSAS-CHAILLOL 4, boulevard Madeleine. Consult. l. j. 1 h. heure, soins particuliers, prix mod. mandat sans formal. consultations gratuites.

Le Gérant : Victor HEYRIES Imp.-Stér. du Petit Provencal rue de la Darse, 75.

Annances Economiques "Classées"

Les ANNANCES ECONOMIQUES "CLASSÉES" doivent nous parvenir :

Le Lundi soir avant 6 heures, pour paraître le Mardi ;
Le Jeudi soir avant 6 heures, pour paraître le Vendredi.

Elles sont reçues aux bureaux du PETIT PROVENÇAL, 75, rue de la Darse, ou à l'Agence Havas, 21, rue Pavillon.

50 centimes la ligne. — Minimum : 2 lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

BUNE FILLE bien élevée demande place d'actuelle, références sérieuses. S'adresser Mlle Colombié, 33, rue Sullivan, Bordeaux.

AME connaissance charcuterie, épicerie française désire emploi. S'adr. au Centre de la rue des Trois-Mages, 18, 1er.

EMPLOYE de commerce, 23 ans, demande emploi. Ecr. Dubois, poste rest. Colbert.

DEMOISELLE sérieuse belle écriture demande place bureau. Ecrire coiffeur 87, rue Saint-Sauvateur, pour Mlle Jeanne.

HAUFFEUR débutant classe 18 demande place, très sérieux. S'adresser au Centre Pierre Plat, 35, boulevard de Strasbourg.

HAUFFEUR d'auto non mobilisable demande place. Adresse, 5, rue du Lodois.

DEMOISELLE désire emploi chez une ou deux personnes, trait au dehors au besoin. Ecrire Mlle Roux, 24, rue Curial.

BUNE HOMME connaissant sept langues vivantes demande place. S'adresser à la Raffinerie de sucre de Saint-Louis, Bakhar Abraham.

BONNE m. mobil., cl. 1888, très act., dem. empl. bur., surveill. ou autre, bon réf. Ecr. Chevaller, 209, boul. de la Madeleine.

BONNE à tout faire, libre, demandée pour Paris, seule de cochlées, avec références. S'adr. bar Bernard, rue Coutellerie.

BONNE DEMANDE des mécaniciens en cycles et des limeurs de cadres. S'adresser rue Dragon, 20.

BONNE de peine, sérieux et fort, demandé, 30, rue Nationale.

BILLETTES de 13 à 14 ans, demandées, payées de suite, rue de Turénne, 49, 4^e der.

BONNE coiffeuse, demandée, cours Bel-surice, 20, selon pour dames.

BONNE PRENTI plomberie débiteur ou dégrossi. A demandé, payé, Pons, rue Grignan, 94.

BUNE HOMME demandé pour les courses. J. Xavier Aschero, imprimerie, rue Paradis, 90.

BONNE demi-ouvrière demandée pour la jaquette tailleur chez Mme Curcy, rue Colbert, 10, 1er étage.

BONNE OUVRIÈRES et apprenties modistes, demandées, Simoncelli, rue des Minimes, 72.

BONNE CANTINIÈRE pantalonniers, demandée, rue Decazes, 46, au 3^e.

BONNE sachant tout faire, bonnes références, demandée, grand chemin d'Aix, 88.

BONNE dégrossie couffine, demandée, A Ladies Tailor, 11 A, rue St-Sauvatorin.

BONNE au courant ménage, demandée, pour 4 heures, 20, rue de la Darse, Montélesco.

BUNE HOMME de 14 à 15 ans, demandé, pour courses et magas. 7, rue Glandevès.

BONNE DACTYLO capable ayant jolie écriture, demandée, 36, rue Breteuil, au 2^e, de 2 h. à 4 h.

BONNE demi-ouvrière et ouvrière, A demandées, pour le cartonnage à l'imprimerie Marseillaise, rue Sainte, 39.

BONNE CANTINIÈRES demandées, rue du Grand-Puits, 16.

BONNE OUVRIÈRES, demandées, pour pantalons kaki, 7, rue Euthymènes, qual du Canal, et 7, rue Marignan, au bar.

BONNE OUVRIÈRES, demi-ouvrières et apprenties cartonniers, demandées, 13, rue de la Paix, au 1^{er}.

BONNES FILLES demandées, pour cartonnage à l'usine papeterie, J. Malardot, 19, rue Fargès (Prado).

BONNE OUVRIÈRES couronnes, demandées, 46, cours Belsunce, Eymard.

BONNE domestique à tout faire, faisant bien cuisine, demandée, 60, boulevard d'Athè Sclandra, Malnousses.

BONNE de ménage, demandée de suite, 3 heures, de 9 h. à midi, rue Vivaux, 1.

BUNE HOMME présenté par ses parents est demandé comme chasseur hôtel Californie, payé, nourri.

BONNE OUVRIÈRE-LIVREUR, demandé. Mathonnet, huiles, 94, boulevard de Plombières.

BONNE pour laver serviettes coiffeur avec références, nourri, logé, demandé, Villa Emélie, Grand'Rue de Saint-Just, 117.

BONNE fille de salle parlant anglais, demandé, 8, rue Suffren, au restaurant.

BUNE HOMME de 14 à 15 ans, demandé, pour les courses, 21, qual du Canal.

BONNE OUVRIÈRES, demi-ouvrières et apprenties, demandées, à la fabrique de couronnes Maison Fortin, 60, rue République.

BONNE CANTINIÈRE électricien demandée. Etablissement Fascio et Sauvare, 80, rue Cherche-Midi.

LEÇONS

COURS BEDDOUKH (12^e année) de mathématiques, algèbre, géométrie, russe, calcul, callig., orthog., corresp., com. Cours du soir. — S'inscrire de 4 h. à 8 h.

APPRENTI LE COMMERCE : comptabilité, sténo, dactylo, callig., corresp., français, anglais et préparé concours : élèves officiers. P. T. T. banque, peiseurs-jurés, ponts et chaussées à l'Institut Commercial Colbert, 6, rue des Feuillants et Noailles, fondé en 1900.

BONNE DE VAISON, professeur de coupe et couture pour dames ouvrira un cours général à prix mensuel très réduit les mardis et vendredis à 2 h. 30. S'inscrire jusqu'au 9 février, rue Périer, 3.

LEÇONS d'anglais et piano, prix réduits : écrire Mlle Chiffre, 26, rue d'Aubagne.

PIANO soit par prix Conservat., leçons et cours 3 fr. par mois, 23, rue Thiers, rez-de-chaus. (S'adr. le matin jeudi et dim. exceptés).

OCASIONS

A VENDRE sal. à manger hollandaise, carrelé, 4, rue Rouvière, 1er.

ACHAT DE MOBILIERS et pierres fines, rue de la République, 23.

ON ACHETERAIT une cisaille, une rouleuse et une serruasse pour fer blanc, bon état, à froid. Faire offres, Peureux, 41, rue Sénac.

ACHETE cisaille à ouïssée de 8 à 10 mètres. S'adr. Brunetti, ch. des Chartroux, 130.

ON DEMANDE appareils à fabriquer sirops et confitures. S'adresser à M. Albert Denert, maison Margut frères, 5, qual de la Tourette.

UTO usagée et machine à percer à vendre, rue Guérin, 16.

ON DEMANDE à acheter une charrette pouvant charger 3 ou 4 demi-muids, soit 3000 kilos environ. S'adresser à M. Albert Denert, maison Margut frères, 5, qual de la Tourette.

MORIA demandée d'occ. Faire offre Panisson, Sarturier, Martignies.

ON ACHETERAIT d'occ. joli lit enfant 1 m. 30. Mme Musso, poste rest. Capucines.

GRAND CHOIX de machines à coudre à vendre rue Saint-Pierre, 245, épicerie.

DECHETS DE CUIR pour talons civils et de chaussures à vendre, 5, rue Saint-Charles.

A VENDRE deux camions 4 à 5 tonnes, un à trois colliers. S'adresser boulevard Girard, 15, Canal.

MACHINES à coudre depuis 25 fr. et au-dessus, réparations, vente, achat et échange, 43, Grand'Rue, au 2^e.

RICHES OCCASIONS ! Machines à coudre Singer, canette centrale et autres, grosses et petites, 35, rue de Village, magasin.

ON ACHETERAIT draps de lit usagés, S'adr. au bar, 20, rue de Sion.

ON DEMANDE d'occasion armoire à glace Louis XIV. Marcin, s'habitenr. Faire offre Elysée Bureau journal.

POUSSETTE d'occasion, genre Debray, est demandé. Faire offre route d'Aix, 33, (bar Victor).

ANIMAUX

A VENDRE victoria, cheval tout attelé, fait affaire pour cocher. Voir Gimmig, Bar Tabacs, Bourse.

AVIS DIVERS

ALIMENTATIONS
BREMERIE demande 40 litres lait par jour à 0 fr. 55 le litre, rue Nicolas, 40, Marseille.

AUTOMOBILES ET CYCLES
CYCLETTES hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gabriel Julien, 6, rue Lafon, Marseille, fournisseur de l'armée.

GARDES PROPRIETES
RETRAITE, val. mar. s. enf., conc.uit. dem. gard. nuit, villa ou autres. Ecrire Félix Jules, poste restante Draguignan (Var).

ON OFFRE gratuitement à rebâtir logement de 4 pièces pour garder propriété. S'adr. établissements Baumettes, près Mazargues.

MARRAINES
DEUX cavaliers belges demandent jeunes marraines pour correspondre. Ecrire Julien P. Rias C. 127, 2^e escadron, armée belge.

BUNE POLU classe 17 demande affectueuse marraine. Ecrire Albert Méfret, 2^e groupe d'aviation, 4^e compagnie, bat. I n° 1, à Bron (Rhône).

DEUX jeunes téléphonistes, classe 17, de mandent marraines. Ecrire R. Veslin et J. Segouin, 3^e groupe, 11^e d'artillerie lourde, 3^e batterie, secteur 164.

PERMUTATIONS
R. A. T. cl. 83, près Lyon, cherche permutant R. A. T. caporal ou soldat. Ecrire J. Louis, 11, rue Gambetta, Vénissieux (Rhône).

R. A. T. classe 33, manœuvre poudrière St-Jules, poste restante Draguignan (Var).

R. A. T. classe 33, manœuvre poudrière St-Jules, poste restante Draguignan (Var).

R. A. T. cl. 92, ajusteur, poudrière de Tourenne, demande permutant pour Marseille ou env. Ecr. chemin Sainte-Marthe, 50, Marseille.

AGANELLI JOSEPH, mobilisé à l'Académie d'Orléans, usine d'Assailly, au 155, à Lorette (Loire), demande permutant pour Marseille.

COMBUSTIBLES

BOIS A BRULER à vendre, 8 francs les cent kilos, Marchal, horticulteur, chemin de Saint-Pierre, 78.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR ETRE FIXE pour toutes affaires, tous procès, etc., consulter Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4 (consultation, 2 fr.).

POUR NOS SOLDATS

PIEDS SENSIBLES. — Les ampoules, écorchures, frottements, douleur de la chaussure ou de la selle sont prévenus ou guéris par le cosmétique à La Marathen, baume des soldats et des marcheurs. Le bidon : 75 centimes, franco.

POUX et VERMES de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale à La Parasiticide. Supprime l'inconfort, grise. Le bidon, 60 centimes, franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, 10, rue de l'Abbaye-de-Épée, Marseille.

REPRESENTATIONS

BUNE DAME dist. désire faire représentation très lucrative. Vassy, poste restante, Saint-Ferréol.

PLACIER, demandé, vis. merciers, baz., etc. 1^{er} art. fantais. t. cour. Voir M. Freucess, après-midi, trav. Gazzino, 2, sonnez 3 fois.

B. FR. FIXE et COMMISSIONS à courtoises, représentants, bons tenue, pour produits beauté, grande marque française. Se présenter 40, rue Vacon, au 1^{er}.

SAGE-FEMME

VACCINATION, ACCOUCHEMENTS, pensionnaires, 40 fr., consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants, Mme Arnaud, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 51.

SAGE-FEMME 1^{re} classe, B. Pasquallini, médecine, pres. tout spoc., place enf. Accouch. 50 fr. Maladies des fem. Massage, Paris. Conseils gratuits, boulevard de la Madeleine, 47.

DIVERS

POSTE RESTANTE PRIVEE : Faites adresser vos lettres, mariages, ou dem. des mariages, à L'Universel, 18, r. de La Palud, Marseille.

JAI chev. et charrette et je ferai livraisons J. Blanchisser et autres. Icard, chemin de Montolivet, 11.

SAVONS — 50 francs, caisse 50 kilos, franco de port et emballage, grande marque vitesse. Echantil. 5 kilos, consult. mandat-poste 5 fr. Farress la Glazie, rue du Saule, Marseille.

CANTONNIERE qui assurait petits transports gare, qual. est demandé, Germaine Séry, poste rest. Colbert.

CAMELOTS, FORAINS, SOLDEURS, voyez article indispensable soldats du front et prisonniers de guerre. Conditions exceptionnelles pour quelques jours seulement, 40, rue Vacon, au 1^{er}.

OFFRES D'EMPLOIS

TOURNEURS, AJUSTEURS et ouvriers décolleteurs, demandés, haute paie, capables, références exigées. Planstein et Cie, 41 b, rue Fargès, Marseille.

JUSTEURS, tourneurs et tourneurs en bois, A demandés, Fenouil et Guirmand, rue Bonnetoy, 13.

OUVRIERS métallurgistes militaires, tourneurs, raboteurs, friseurs, ajusteurs, vrais professionnels, avec références, actuellement dans les dépôts de l'armée, peuvent se proposer usines Wetzl, 11, ch. des Calattes, Lyon.

FEMME DE CHAMBRE, sachant parfaitement couture, repassage et service de table, demande place sérieuse non couchée. Ecrire Fardant, chez Mme Suche, chemin d'AM, 169.

ON DEMANDE jeune bonne débuteuse, se présenter le matin, rue Bonnetoy, 17, 2^e.

BONNE A TOUT FAIRE de 30 à 40 ans, conc.uis., pers. libre, aimant voyager, demandée, chemin Batterie-des-Lions, 22, villa Sclandra, Malnousses.

BONNE commissionnaire chaussures, demandée, maison Marie, 17, rue d'Aix.

BUNE FILLE sérieuse, demandée, 2, rue Noailles, Mandagout, pédiatre. Se présenter après 9 heures.

LES FILS de L. Augusto cadet, 29, rue de Turénne demandent des coupeurs de tiges pour soiffiers de machine.

BONNE de 30 à 35 ans, demandée, bonnes références, chez Frumier, bar-tabacs, boulevard Amayen, 28.

BUNE HOMME de 14 à 15 ans, demandé, pour courses. Se présenter de 11 h. à midi, 51, rue Longue-des-Capucines.

BONNE PIQUEUSE, demandée, pour baches à l'usine, 70, rue des Jardins (Meynard).

OUVRIERS et demi-ouvriers demandés, rue Saint-Laurent, 2, au 2^e quart. St-Jean.

BUNE HOMME de 13 à 14 ans, demandé, pour les courses, manufacture de bouchons, place d'Aix, 4, de 10 h. à midi.

LOCATIONS

JOLIE chambre meublée à louer, salle de J. bains, garage, pension facultative luxueusement servie, villa Aimée, 135, Corniche.

DAMÉ désire louer chambre vide, Mme Michel, poste restante, Saint-Ferréol.

ON DEMANDE app. 4 à 6 pièces, centre, 5 à 700 fr., Costa Jules, poste rest. Préfecture.

ON DEMANDE chambre et cuisine menues, 3^e. Se présenter de 9 h. à midi.

BUNE DEMANDE chambre quartier Arno-Jolette. Ecrire Albert, bar, 3, boulevard National.

CHAMBRE vide pour dame demandée, quartier Castellane-Vauban, faire offres, Pignet, rez des Romains, 8.

A LOUER chambre belle chambre m. et cab. toilette, électrique. Ecr. Mme B. Michel, poste restante, Saint-Ferréol.

FONDS DE COMMERCE

EPICERIE quart, pop., matériel splendide, jol. appart. pas de frais, exc. cause mal grav. 500 fr. à profiter. Beau travail S'adr. mag. rue du Progrès, 29.

UN CEDER fonds et agencement de fabrication de chaussures militaires comprenant fort uns et autres accessoires. S'adr., 28, c. Pierre-Puget.

MARIAGES

BUNE DAME dist., musicienne, désire s'unir avec monsieur fortuné. Meissonnier, poste restante, Capucines.

MONSIEUR, petit capital, 36 ans, désirerait M. mariage avec demoiselle ou jeune veuve. Ecrire M. Paul, bar Cabasso, qual du Port, 32.

PETITE CORRESPONDANCE

Suis heureux de guérison, l'avais écrit mardi, languis beaucoup de voir, préviens-moi sitôt possible.

Nos prochaines annonces paraîtront MARDI 13 FEVRIER.